



tribunes

L'environnement social : l'exemple de l'association Genepi

**Avec près
de 900 bénévoles,
l'association Genepi milite
pour le décloisonnement
des institutions carcérales
par la circulation
des savoirs
et des témoignages
entre les personnes
enfermées, les bénévoles
et la société civile.
Témoignages...**

Pour en savoir plus sur le Genepi :
www.genepi.fr
ou sur les réseaux sociaux,
sous le nom Genepi France.

Association Genepi

« **E**n ce moment, faire une rétrospection dans l'estomac diabolique de ce dragon, enragé, me plonge dans un état abyssal » : extrait d'une lettre de S., détenu au centre pénitentiaire de Moulins-Yzeure, juin 2018.

Au mois de janvier 2018 est paru le numéro 70 de la revue du Genepi, *Le Passe-Murailles*. Nous y présentons un dossier intitulé « La prison, peine de mort... sociale ». Après la grève des surveillants et le discours brumeux et manichéen prôné par les médias dominants à ce sujet, nous souhaitons écrire sur les éléments qui constituent, en premier lieu, les conditions carcérales – soit la folie, la déshumanisation, le suicide, la mort en prison.

L'association Genepi, depuis plus de quarante ans, dénonce la prison comme « *corps malade* ». Avec Alain Brossat, nous pensons que « *la prison, substituée à la mise à mort, constitue un espace d'exercice indirect du droit de mort*¹ ». Ainsi, le Genepi sensibilise et informe les publics, dénonce les inerties politiques et médiatiques en ce qui concerne la prison, et lutte contre la répression et les formes d'enfermement. Également, l'association propose des ateliers en détention, prévus en concertation avec les personnes détenues, sous le signe de l'éducation populaire. Une motion du conseil d'administration du Genepi adoptée en 2016 précise que « *notre position est celle d'égaux*² ».

Cette intervention, cette entrée dans un lieu artificiel de mort, s'accompagne ainsi

d'une réflexion perpétuelle sur le sens que nous donnons à l'action en détention. Cette réflexion est notamment inscrite dans nos prises de position, votées en assemblée générale depuis 1981. Il est important de dire que :

- nous ne prétendons pas agir sur l'environnement social des personnes détenues ;
- nous ne prétendons pas transformer le corps malade qu'est la prison ;
- certaines personnes enfermées nous parlent cependant d'une « bouffée d'air frais ».

Le plus important, ce à quoi nous sommes particulièrement attachés, est l'expression individuelle et collective des personnes enfermées. Ainsi, l'objet social du « *déclouisonnement des institutions carcérales* » prend quelque peu sens. L'association doit être le relais de leurs paroles, témoignages, expériences (nous nommons d'ailleurs cela le devoir de témoignage).

Témoignages collectifs, tels que les communiqués récents des prisonniers de Seysses. Témoignages individuels, en ateliers, ou par correspondance épistolaire – parfois retranscrits dans *Le Passe-Murailles*. Ces derniers ont souvent un lien avec la santé physique et mentale de la personne détenue qui écrit. Ainsi, dans *Le Passe-Murailles* n° 72³, L. raconte : « *Pour ma part, je souffre au quotidien, je pleure beaucoup, et mes angoisses se transforment en rétention urinaire. Comme notre outil n'est plus notre cerveau mais notre corps, c'est lui qui parle, qui guide nos émotions et qui*

1. Brossat A. Pour en finir avec la prison. La Fabrique, 2001.

2. Motion du conseil d'administration de Genepi de 2016 : « Le scolaire, le socio-culturel et l'éducation populaire au Genepi : une gageure? ».

3. « Prisons de rêve, cauchemars en prison ». *Passe-Murailles*, mai-juin 2018. <https://www.genepi.fr/produit/72-prisons-de-reve-cauchemars-en-prison/>

Un bénévole témoin

Bien que les militants de Genepi soient habitués à relativiser l'impact de leurs interventions auprès des personnes détenues, les moments passés ensemble lors des ateliers socioculturels ont en réalité une importance certaine pour les participants.

En effet, lors de d'un atelier que j'ai mené dans un centre pénitentiaire, j'ai pu me rendre compte de l'importance croissante de notre présence. Le fait que nous soyons des bénévoles mais aussi des militants, avec une réflexion poussée sur l'univers carcéral, et que nous ne soyons pas assermentés, a permis une libération progressive de la parole des personnes détenues. Par notre écoute, et par l'absence de remise en cause de leur parole, nous sommes vite devenus des confidents privilégiés, comblant alors le manque d'attention des différents acteurs du monde carcéral : conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation (CPIP), surveillants, juges d'application des peines (JAP), psychologues, psychiatres, etc.

Nous avons été poussés, un peu malgré nous, dans ce rôle. Certains prisonniers nous ont confié avoir attendu près de neuf mois

un premier rendez-vous avec le psychologue. D'autres n'avaient le droit qu'à un seul rendez-vous par mois avec le psychiatre, pour en ressortir avec un sachet de 36 gélules à ingérer en une semaine – et sans avoir pu échanger sur leurs problèmes.

Les confidences portaient également sur les problèmes de santé rencontrés en prison, plus ou moins graves selon les cas : d'un problème de dos causé par la mauvaise literie à une hernie abdominale nécessitant une opération urgente. Dans ce dernier cas, le détenu a supplié en pleurs la gradée afin qu'elle l'autorise à se rendre à l'infirmerie. Cette dernière, impassible, lui a simplement ordonné de rentrer en cellule sous la menace, en cas d'inexécution, de l'envoyer au « cachot ». Ce n'est qu'une heure plus tard qu'on est venu le chercher pour qu'il voit un médecin, lequel a constaté la gravité de la situation et la nécessité de le transférer à l'hôpital.

Il existe également des récits encore plus effrayants, comme celui qui m'a été fait par une personne détenue ayant subi des violences physiques et sexuelles par des surveillants lors

d'une fouille. Face à la volonté du personnel d'étouffer la parole de la victime, les militants de Genepi ont alors un rôle important à jouer, celui d'écouter, de croire, de ne pas remettre en cause, puis de témoigner : cela existe, cela se passe.

Outre cette écoute, ce rôle de confidents et de conseillers, les militants de Genepi deviennent parfois de réels acteurs de la santé des personnes détenues. Non pas directement en apportant des soins ou une aide matérielle, mais justement à travers ce rôle d'écoute. Nous sommes alors ceux dont la parole, qui suit l'écoute, a de la valeur. Lorsque nous savons trouver les mots justes, nous pouvons par exemple aborder le sujet des addictions et tenter de trouver des alternatives aux substances prises par les personnes détenues. Ou alors, plus simplement, les moments d'activités que nous proposons, en changeant la routine et le quotidien, en montrant qu'ils ne sont pas stigmatisés et jugés, leur permettent de s'accrocher à une autre réalité que celle de l'intérieur de la prison. Notre action peut en ce cas devenir un réel soutien psychologique. ●

nous maintient debout. » Dans d'autres cas, les proches des personnes détenues trouvent aussi au Genepi le soutien de personnes compréhensives, alors que, jusque dans le cercle familial, le mot prison ne crée la plupart du temps que stigmates et stéréotypes.

Mais que peut l'écriture, la publication d'un témoignage et l'écoute face à l'immense machinerie de la prison, le lieu des « enterrés vivants⁴ » ? L., encore, écrit : « *Il est important pour nous de pouvoir se sentir considérées.* »

Le désir militant de l'association est parfois

teinté d'idéalisme : « *Nous souhaitons non pas pallier une absence mais bien créer une émulation politique, critique, revendicative, contestataire* », et les ateliers devraient être des « *espaces de questionnement* » et « *de création*⁵ ». Une théorie qui se heurte, le plus souvent, aux réalités carcérales et à la véritable expérience sensorielle et individuelle de la prison... À l'idéal répond le désir de quelques détenus de connaître deux heures d'un « ailleurs » en compagnie des bénévoles du Genepi. Pour ces derniers aussi, souvent, c'est l'impuissance qui prévaut face à des situations scandaleuses, choquantes, insup-

portables ; et l'on se dit : « *Évidemment, tout cela ne sert à rien...* »

La colère qui parfois anime les bénévoles-témoins fait grandir une volonté de diffusion de la réalité au plus grand nombre – c'est ce qui est proposé par le compte Instagram « Dis-leur pour nous », qui recense un certain nombre de phrases prononcées en atelier et qui une fois de plus ont un lien avec la santé des personnes enfermées : « *Des schizos, y'en a pas mal ici, des fois d'un coup ils pètent un câble et deviennent violents, alors ils les bourrent de médocs. Y'a pas de budget pour les faire hospitaliser.* » ●

4. Chamzo D. Colloque « La prison du XXI^e siècle : pourquoi, pour qui, comment ? ». 21 juin 2018. <https://www.dalloz-actualite.fr/flash/est-capable-d-inventer-un-autre-modele-que-prison#.WzNgJdUzaUl>

5. Motion du conseil d'administration de Genepi, op. cit.